Théâtralités

ANNÉE 2021 - NUMÉRO 100 JANVIER

Bulletin
du Comité Départemental
FNCTA
de la Haute Garonne

Directeur de Publication
André Ruiz

Rédacteurs

Francis Daguier

André Ruiz
andre.ruiz0001@orange.fr

*Envoyez-nous avant le **15 de chaque mois** vos articles, les retours d'évènements, l'annonce de tous vos spectacles et toutes vos informations.*

Rendez-vous avec le Théâtre
le mercredi à 13h
sur Altitude FM 93.5
La Radio du Grand Toulouse



DANS CE NUMÉRO :

Vœux 2021	1
Nouvelles du Théâtre	1
François Morel	2
Infos Confi-nement	3
Théâtralités 100ème	4

Nouvelles du Théâtre





François Morel : chronique

Chacun a ses manies, chacun a son histoire La mienne comme d'autres est assez dérisoire :

J'aime aller me vêtir vers les huit heures du soir
En prince ou en mendiant devant un auditoire.
J'aime prendre l'habit de Tartuffe ou d'Alceste
De Ruy Blas ou d'Ubu. Je suis un palimpseste
Sur lequel sont inscrits des rôles qui s'effacent,
Dont il reste des bouts avec le temps qui passe.

J'aime aller me changer pour être un personnage
Devenir quelqu'un d'autre et vivre davantage.
J'aime aller m'affubler du nez de Cyrano,
Passer une rhingrave, une cape, un manteau.
Enfiler un costume et changer d'apparence,
Ça a moins d'intérêt en visioconférence.

Parce qu'en ce moment triste est mon quotidien
Si je ne peux pas jouer, je ne sers plus à rien
Alors que mon beau-frère et ça c'est pas logique
Il peut servir la messe en habits liturgiques.
Dans sa petite paroisse, il absout les péchés
En chasuble, en soutane, j'aurais dû faire curé !

Chacun a ses usages, chacun a ses rituels,
J'ai des défauts, c'est sûr, mais je suis très ponctuel :
A l'heure où l'employé a fini son service,
Jouissant de son foyer, moi je suis en coulisses.
Je récite mon texte une dernière fois,
Je mets du fond de teint et j'exerce ma voix,
Je salue des amis régisseurs, comédiens,
Valets de comédies, barbons ou musiciens,
Comiques, tragédiens, vedettes, figurants,
Tous en déséquilibre au bord du firmament .

Et j'attends le moment avec espoir et crainte
Où la salle d'un coup sera enfin éteinte.
Et moi qui, dans la vie, suis un type banal,
Je soulève un public de façon colossale !

Mais depuis trop longtemps me voilà empêché
D'exercer mon art ou juste mon métier
Surtout qu'après souvent le spectacle fini
On boit quelques godets, enfin on se finit
Alors que mon cousin, le salaud, l'animal
Grâce à un rituel d'ordre pontifical
Au sein de sa paroisse et ça me désespère
Écluse les burettes, j'aurais du faire vicaire !

On ouvre les mosquées, les temples, les églises,
Les synagogues aussi, il faut que je te dise
Les théâtres, vois-tu, comme des sanctuaires
Réunissent parfois des volontés contraires.

Certains croient dans le ciel et d'autres n'y croient pas
On ne demande rien et chacun fait son choix.
Note bien que tous ceux qui en Dieu ne croient pas
Recherchent des réponses, rêvent d'un au-delà.

A l'orchestre, au balcon, assis dans leurs fauteuils,
Sans se mettre à genoux, ils prient et se recueillent.
Car vois-tu, un théâtre est un geste barrière
Contre les fanatiques et tous les mortifères.
Le théâtre combat les superstitions.

Un théâtre fermé est une aberration.
Je ne peux pas jouer et j'en suis malheureux,
J'ai besoin de la scène éclairée de ses feux.
J'ai besoin du public et de l'entendre rire,
Et le sentir ému et pleurer et frémir
Alors que mon papa, qu'est pas un méchant mec,
Rassemble ses fidèles, j'aurais dû faire évêque !



Francois MOREL : Chronique sur France Inter

En plus d'être en colère et en plein désarroi, le monde de la culture est aujourd'hui en danger. François Morel, qui a fait de la scène son métier, a choisi d'exprimer sa peine à travers un magnifique poème en alexandrins. Lumière sur ce texte fort, sincère et émouvant.



Nouvelles du confinement

Allègement du confinement phase 2 :

- Pratique artistique amateur des mineurs possible dans les lieux d'enseignements artistiques.

- Activités théâtre adultes toujours impossible en Etablissement Recevant du Public.

Jusqu'au 15/12, nous espérions une plus grande liberté offerte aux pratiques amateurs dans cette deuxième phase du déconfinement. Les derniers arbitrages laissaient penser à une reprise possible des activités adultes. Seulement, le décret publié cette nuit se restreint aux mineurs encadrés (Décret du 14 décembre 2020 modifiant les décrets du 16 octobre 2020 et du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covi

1. **Les établissements d'enseignements artistiques s'ouvrent** pour les **pratiques artistiques des mineurs** encadrées, sauf pour le chant Lyrique. (Le 6° de l'article 35 est complété par la phrase suivante : « Ces établissements et ceux de l'enseignement artistique relevant du spectacle vivant et des arts plastiques sont autorisés à accueillir des élèves mineurs dans les autres cycles et cursus, sauf pour l'art lyrique ».)

Cela concerne les conservatoires, écoles de musique, danse, théâtre, cirque mais aussi les structures associatives dont l'activité principale est l'enseignement artistique d-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.)

Avec :
- port du masque obligatoire
- strict application des mesures d'hygiène et de distanciation.
- respect du couvre-feu de 20h à 6h.

Un protocole sanitaire renforcé sera diffusé par le Ministère de la Culture.

2. En revanche, **la pratique amateur adulte reste interdite** actuellement dans les Etablissements Recevant du Public de type R (enseignement) et de type L (Salles d'auditions, de conférences, de réunions, de spectacles ou à usage multiple).

3. **Les Salles de spectacles restent fermées au public** (sauf pour les répétitions des artistes professionnels et les groupes scolaires et périscolaires, uniquement dans les salles à usage multiple).

En résumé :

- les ateliers enfants et jeunes de moins de 18 ans peuvent se tenir dans les établissements d'enseignements artistiques (et apparentées), y compris hors établissement R.
- Les répétitions amateurs adultes ne peuvent reprendre qu'à domicile ou lieux ouverts au public autorisés, avec jauge de 6 personnes et respect du couvre-feu.
- Pas de représentations possibles.

Nous nous mobilisons, aux côtés d'autres fédérations, au sein de la COFAC, pour que la pratique artistique en amateur adulte et les spectacles puissent reprendre dès que possible, dans des conditions bien entendu de strict respect des mesures sanitaires.

COFAC
Se tenir informé : Foire aux Questions Covid-19
La COFAC et ses 23 fédérations répondent aux questions de toutes les associations situées dans les champs du spectacle vivant, du patrimoine, du cinéma, des musées ainsi que de l'éducation populaire dans le secteur de la culture, des fêtes, des festivités, de la communication, des arts...

Associations employeuses ou non-employeuses, petites, moyennes ou très grandes, trouvez les réponses à vos questions :
FAQ de la COFAC

Le gouvernement a prévu une date de revoyure le 7 janvier. Attention, ce n'est pas une date de réouverture. A cette date seront réévaluées les mesure gouvernementales.

LE COMITE DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE GARONNE
FEDERATION NATIONALE
DES COMPAGNIES DE THEÂTRE AMATEUR

Le prochain Conseil d'Administration du CD31 se tiendra le 19 janvier 2021 en visioconférence

Envoyez vos nouvelles à
andre.ruiz0001@orange.fr

Théâtralités : 100ème Numéro



En mai 2012, le Conseil d'Administration du Comité Départemental FNCTA de la Haute Garonne décide de reprendre le travail de communication et d'information des compagnies. Un nouveau bulletin nommé « Théâtralités » est créé par André RUIZ, le secrétaire général adjoint de l'époque.
Le 8 avril 2014, André RUIZ, élu président du Comité Départemental, a souhaité, malgré ses nouvelles charges, poursuivre son travail de rédacteur avec l'aide de membres du CD, et continuer à publier mensuellement le Bulletin contenant les informations de l'activité théâtrale de la Haute Garonne : festivals, spectacles, manifestations diverses, annonces, articles sur le thème du théâtre, activité du CD, etc.…,ainsi que toutes les questions et propositions émanant des troupes.

En ce début d'année 2021, la publication atteint le 100ème numéro. Cette date anniversaire représente en termes de statistiques :

- 86 éditoriaux
- 71 infos concernant la Formation
- 103 infos concernant le CD31 et la FNCTA
- 144 articles divers
- 117 petites annonces émanant des troupes
- 386 infos concernant les Festivals
- 1654 spectacles annoncés

Le Conseil d'Administration du 19 novembre 2020 a confié à la commission « Communication » composée de Madeleine COLL, Francis DAGUIER, Marie-Noèle DARMOIS, Marie Magdeleine GOACOLOU, Gilbert KELNER, et André RUIZ, le soin de reprendre en charge les questions de communication du CD dont la publication du Bulletin « Théâtralités »

Ce bulletin est le votre. Contribuez à le faire vivre en nous adressant vos informations sur la vie de votre troupe, les dates vos spectacles, vos petites annonces, vos articles, et tous les sujets que vous souhaitez voir publier dans « Théâtralités ».

Avis de décès

Nous avons appris avec une grande tristesse le décès de Philippe MULLER . Avec beaucoup d'amabilité, de disponibilité et de générosité, il a accueilli , pendant des années, avec son épouse Josiane, de nombreuses troupes dans le cadre de la programmation Théâtrale ainsi que Théâtre Pour Son 31, à la Maison de Quartier de Pouvourville. Il va beaucoup nous manquer.
Nos plus sincères condoléances et nos amicales pensées à Josiane et toute sa famille.